



Jérôme SOHIER est né à Etterbeek, le 19 décembre 1960. Il est licencié en Droit de l'Université Libre de Bruxelles (option Droit public) en juin 1983. Il a réalisé des études post-universitaires en République fédérale d'Allemagne (1984) : programme spécial du « *Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD)* » pour juristes étrangers. Il obtient son doctorat en Sciences juridiques en juin 2021.

Il est avocat au barreau de Bruxelles, depuis 1992 (associé – Association *Lallemand, Legros & Joyn-LLJ* depuis 2019 ; antérieurement *Lallemand & Legros*, depuis 1997).

Il est maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles :

- Maître de conférences à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques pour le cours de *droit public* (BA 1 Sciences-Économiques), co-titulariat avec M. P. VANDERNOOT, depuis 1993 ;
- Maître de conférences à la Faculté de Droit pour le cours de *Droit public approfondi* (MA 1 Droit), co-titulariat avec M. UYTTENDAELE, depuis 2013 ;
- Maître de conférences à la Faculté de droit pour le cours de *Droit administratif* (BA 3 Droit sur le site de Mons), co-titulariat avec A. VANDEBURIE, depuis 2013 ;
- Maître de conférences à la Faculté de Droit pour le cours de *Contentieux de la fonction publique* (MAC en droit public et droit administratif), de 2000 à 2013 ;
- Assistant des professeurs H. JONES et N. MASSAGER pour le cours de Droit romain/ Droit civil (BA 1 en droit), depuis 1984 ;
- Assistant des professeurs J.-M. FAVRESSE et P. GOFFAUX pour le cours de droit administratif (BA 3 en droit), depuis 1986 ;

– Assistant des professeurs R. ERGEC et M. LEROY pour le cours de droit public approfondi (MA 1 en droit et MAC en droit public et administratif), de 1991 à 2013.

Il est professeur cours « CAPA » (*Certificat d'aptitude professionnelle pour avocats*) pour le cours de *Procédure administrative* au barreau de Bruxelles, depuis 2013.

Il a également été chargé de cours à la Haute École Lucia De Brouckère (ISE) pour le cours de *Droit administratif* (BA3), de 1997 à 2014.

Par le passé, il a été secrétaire d'administration au ministère de la Justice, affecté au Bureau d'études du Secrétariat général (de 1985 à 1992) ; secrétaire de la Commission pour l'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence (A. M. du 30 octobre 1987), de 1987 à 1992 ; collaborateur à la Commission pour la protection de la Vie privée, de mai à août 1992.

Il est vice-président du *Centre de Droit public* de l'ULB depuis 2002 et en a été le directeur de 1999 à 2002. Il est le vice-président de l'*Association francophone des Sciences administratives* (AFSA), membre de la *Commission d'accès aux documents administratifs* de la Communauté française (CADA) et membre du Comité de rédaction de la revue *Administration publique* (APT).

Certaines publications

Manuel de droit public, en coll. avec A. MARICQ, Éd. Labor, 1995. Réédité 2005.

Les procédures au Conseil d'État, Éd. Kluwer, Collection « Pratique du droit », 1998. Réédité en 2009 et 2014.

Chroniques de jurisprudence : « Les cours et tribunaux », en coll. avec M. TULKENS, dans *Revue belge de droit constitutionnel*, depuis 1995.

« La responsabilité des pouvoirs publics », *Traité théorique et pratique*, Dossier n° 21, Éd. Kluwer, 2010 ; 2^e édition, en coll. avec A. DAOUT, 2015.